

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/60

**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 03 Octobre 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 13 ; Nombre de votants : 22

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme KLUCZYNSKI - M. Laurent GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : M. CAVALIERE à M. BACHELLERIE - Mme CUEILLEN à M. CAMAZZOLA - Mme FAUCHE à Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO à Mme NETO - M. CAUQUIL à M. GEYRES - Mme COUDERC à M. CHAULET - Mme MESSERLI-CIPRES à Mme BRANA - M. ROSELL à Mme NARRAN - Mme MASSAROTTO à M. OSPITAL.

Absents excusés : Mme LAPLANE-SOTUM.

**Objet : Mutuelle santé communale : AXA.**

Depuis 2018, le conseil municipal avait autorisé un protocole d'accord pour mettre en place une mutuelle Santé communale avec le groupe AXA santé.

Aujourd'hui, AXA propose de renouveler cet accord et proposer aux habitants de la municipalité le contrat santé complémentaire axa avec une remise de :

- 20% pour les personnes âgées de 60 ans ou plus sur le tarif normal,
- 20% pour les travailleurs non-salariés, agricoles et non agricoles,
- 10% pour tous les autres habitants.

La commune ne souscrit pas de contrat.

Il est précisé que cet accord n'est pas exclusif ; un accord a été signé avec une autre mutuelle.

Monsieur Arnaud ROSELL personne intéressée ne prend pas part au vote.

**Après en avoir délibéré, 20 voix pour et une abstention, le conseil Municipal autorise Mme le Maire :**

- à signer la proposition d'offre promotionnelle d'Axa jointe en annexe.

Publié le 15/10/2024

En Préfecture le 15/10/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 14 Octobre 2024

Madame le Maire,  
Barbara NETO

